



BASSINE >>

Déterminée à ouvrir en province une maison de repos pour son personnel masculin convalescent, l'Assistance publique décide d'acheter une propriété de vingt-neuf hectares dite **préventorium du col de La Bassine** dans le département du Tarn près de Lacaune. Le projet, favorablement accueilli par le conseil de surveillance, les domaines de l'État et le préfet de la Seine, se conclut par la signature de l'acte d'acquisition le 30 octobre 1946.

L'ensemble de la propriété de **La Bassine** comporte des terres, des prés et des bois auxquels s'ajoutent trois bâtiments : un château édifié vers 1910, un préventorium et une ferme construits en 1936. L'aménagement de la maison de convalescence nécessite quelques travaux que l'administration entreprend dès 1947. Dans les premiers mois de 1948, elle ordonne l'arrêt des travaux et remet en cause l'utilisation de La Bassine. L'isolement de l'établissement, son éloignement et l'absence de communication avec Paris entravent son fonctionnement avant même son ouverture. Renonçant définitivement à son projet, l'Assistance publique entreprend début 1951 la revente de la propriété. En 1955 elle trouve en partie acquéreur auprès d'un cultivateur de la commune voisine de Gijounet et lui cède plusieurs parcelles. Propriétaire du reste du domaine, elle projette en décembre 1956 de le vendre à un établissement religieux albigeois.

FONDS D'ARCHIVES

Administration

Fonctionnement et activité

- Suivi de l'établissement par l'administration générale, 1946-1949 (9/L/31).

Domaine

- Dossier relatif à la propriété de « la Bassine », s.d. (753/FOSS/10, dossier 178).

